

### Parlement

accepter, parce que si on vote contre le bill, on va voter contre le bon et le mauvais. Ce sont des bills prémédités, mais cela ne donne pas justice à la population, parce que si on parle d'avortement, qu'on parle d'avortement, et si on parle d'armes à feu, qu'on parle d'armes à feu. Qu'on vote sur les armes à feu, qu'on discute sur les armes à feu, mais que les armes à feu ne soient pas mêlées à l'avortement. Bien voyons! Ce n'est pas le même genre de fusil du tout! Voilà pourquoi je dis qu'il faut absolument faire la distinction entre les sujets traités, et qu'il ne doit y avoir qu'un bill pour chacun des sujets. Ce sont là des questions qu'on a souvent posées à la Chambre, mais les choses en sont toujours restées là, et à chaque session, on nous présente de nouveaux bills omnibus. On nous fait un «paquet» dans lequel il y a des choses qu'on ne veut pas enlever, mais il faut avaler le «paquet» si on veut adopter le bon qu'il y a dedans. Je trouve que cela est malhonnête pour la députation et pour la population.

J'aimerais parler d'un troisième sujet. J'ai dit que je serais bref, mais je voudrais dire un mot sur les séances des comités permanents. Il y a longtemps que l'on demande—et je pense que pendant un certain nombre d'années on a écouté nos demandes—à savoir que les comités permanents ne siègent jamais pendant que la Chambre siège, pour la bonne raison qu'un parti comme le nôtre qui comprend huit députés, si deux d'entre eux sont malades, il en reste six. Si trois ou quatre comités permanents siègent durant les séances de la Chambre, il ne nous en restera plus à la Chambre. Il faut rester ici. Les autres sont au comité. Je trouve que ce n'est pas juste. Les gros partis s'en sauvent bien, mais un petit parti ne peut pas s'en sauver, monsieur l'Orateur. Même chez les gros partis, les députés aimeraient siéger aux comités, il y a un groupe de députés qui aimeraient aller écouter au moins les discussions, ils ne peuvent pas y aller. Si ces comités se réunissaient en dehors des heures de séance de la Chambre, tout serait normal. On l'a fait durant quelques années, mais on est revenu à cette maladie-là, et on l'a encore aujourd'hui cette maladie-là de siéger pendant que la Chambre siège. Et on se hâte de multiplier les séances parce que probablement qu'aux comités il y a moins de députés, et cela va plus vite, je ne sais pas, mais si l'on n'en veut pas des comités permanents qu'on les supprime tout simplement. Je trouve que les comités permanents sont une bonne chose. On a l'occasion d'étudier les lois en profondeur, de poser les questions qu'on veut poser, mais qu'on nous donne la chance de participer à ces discussions.

Enfin, il y a les dépenses non contrôlées. Je siège au comité des comptes publics et j'en ai entendu des bonnes sur les dépenses non contrôlées. Et cela existe depuis des années, ce n'est pas seulement de cette année. Il y en a qui trouvent que cette année c'est un scandale les choses qui se produisent là. C'est depuis 16 ans que j'en vois passer des affaires comme celle-là. On dirait que le gouvernement reste muet, indifférent devant cela. Sur le moment, il écoute les critiques du Vérificateur général, puis il reste indifférent. J'irai même plus loin, quand le Vérificateur général en fait trop, on le remplace par un autre.

Puisque nous avons un Vérificateur général, je crois qu'il faudrait écouter les conseils qu'il donne au gouvernement. C'est entendu que les fonctionnaires peuvent faire des erreurs,

[M. Gauthier (Roberval).]

on le comprend, mais les erreurs d'un milliard, d'un milliard et demi ou deux milliards de dollars, il faut y voir. Prenons cette année, on a beau présenter des budgets, les budgets deviennent une farce. On présente un budget de 47 milliards de dollars, on fait un déficit de 14 milliards de dollars, on emprunte 17 milliards de dollars: 7 milliards pour payer les vieilles dettes, 10 milliards pour payer ce qui va venir. Quoi? On ne le sait pas. Cela devient enfantin. Je crois qu'il faudra prendre des mesures pour essayer de contrôler davantage les dépenses du pays, et si l'on ne peut pas réussir à arrêter ce flot de dépenses, de dépenses non autorisées, de dépenses que même ceux du ministère ont la surprise de leur vie de constater. Même le ministre dans son ministère a eu la surprise de sa vie. Il faut absolument demander à la Chambre d'essayer de faire quelque chose, non pas simplement recevoir le rapport du Vérificateur général, et critiquer. On est là au comité, et on critique le rapport du Vérificateur général, on n'écoute pas le Vérificateur général dans ses critiques, on ne fait rien après. Je suis certain que rien ne sera fait après. Si cela continue, il ne sert à rien au Vérificateur général de venir déposer son rapport. Il ne sert à rien de tenter d'étudier de nouvelles méthodes pour contrôler les dépenses.

Enfin, on a dit qu'anciennement on en appelait de la décision de l'Orateur. Aujourd'hui on ne peut plus en appeler. Et on prétend que c'est un amendement. C'est une évolution de ne plus en appeler. A mon avis, cela est bien regrettable, mais je suis en faveur qu'on n'en appelle plus de la décision de l'Orateur, parce que j'ai connu des années où on avait l'autorisation d'en appeler de la décision de l'Orateur et combien de votes a-t-on eus, de votes inutiles et de votes pour harceler l'Orateur. Je pense que l'Orateur a déjà la tâche assez difficile. C'est un règlement qui a été accepté et je pense qu'il est bon celui-là. Il faut savoir le reconnaître, et tant et aussi longtemps qu'on aura des moyens comme cela pour garder le décorum ce sera une bonne chose, parce que la population est là qui nous regarde agir à la Chambre, et on entend des critiques tous les jours. Sait-on que dans la Chambre ici, ce qui frappe les gens, c'est le décorum qui existe. Eh bien, je tiens à garder cette image-là devant le public, cette image qui est respectable et qui présente les députés comme des gens sérieux, des gens qui veulent le bien de la population et des règlements pour pouvoir agir librement et en véritables administrateurs.

● (1702)

[Traduction]

**M. Ron Huntington (Capilano):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'attention la déclaration faite par le motionnaire, le député du Yukon (M. Nielsen) ainsi que la réponse du ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales (M. Reid). Rien, à mon avis, ne saurait mieux traduire les difficultés du Parlement et des Canadiens que la motion, certes fort virulente, de mon collègue et rien ne saurait mieux montrer les problèmes d'attitude contre lesquels nous luttons aujourd'hui que les propos tenus, dans sa réponse, par le ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales. J'espère que ses lunettes à verres roses ne lui donnent pas une vision trop colorée de la lourde responsabilité que vient de lui donner le premier ministre de notre pays (M. Trudeau).